Image not found or type unknown

GARDE ALTERNEE ENFANT 2 ANS

Par **milep**, le **20/07/2011** à **14:54**

Bonjour,
Mon mari a demandé le divorce et m'a demandé de partir de la maison avec notre enfant de 17 mois. Dans sa 1ère requête, il demandait un droit visite basique 1 WE sur 2.
Il a eu peur que je quitte la région et a demandé alors la garde alternée qu'il a obtenu lors d'un 1er jugement. (mon avocate était nulle et la juge n'a consacré que 5 mn à nos avocats).
Je fais appel de ce jugement avec un autre avocat. Ca se passe très mal avec mon ex. Il veut l'enfant mais le confit à sa maîtresse. L'enfant ne veut pas aller avec son père, il pleure à chaque fois qu'il me quitte. J'ai de nombreuses attestations prouvant ceci ainsi qu'un CR de psychologue qui affirme que la GA est néfaste pour un si petit enfant.Je propose que l'on revienne à sa 1ère demande de garde 1 WE/2 + 1 mercredi/2.
Penez-vous que j'ai des chances de gagner en appel ?
Merci de votre réponse.

Par **Domil**, le **20/07/2011** à **14:58**

Pourquoi êtes-vous partie de la maison ? Avez-vous attendu l'autorisation du juge pour ça ?

Par **milep**, le **20/07/2011** à **17:48**

Bonjour,
Non, la situation était devenue très difficile. La maison est à lui.
Dans la requête il m'a donné 3 mois pour partir, si besoin par expulsion. Il est horrible, il ne supportait spas son fils et maintenant il le veut, comme si c'est sa chose, son droit.
Avant de partir, j'ai déposé une main-courante au commissariat relatant la situation.
Je sais, je n'aurais pas dû partir. Mais c'est fait depuis mi-décembre 2010.
Cordialement.

Par **Domil**, le **20/07/2011** à **20:25**

[citation]Il veut l'enfant mais le confit à sa maîtresse.[/citation] déjà vous évitez ce type de propos, c'est sa nouvelle compagne. En le disant comme vous le faites, on sent que ce qui vous embête c'est la maitresse

Par **milep**, le **20/07/2011** à **20:38**

Mon avocate emploie le mot "maîtresse" contrairement à moi qui parle de "copine".
Effectivement, nous sommes toujours mariés.
Merci

Par **milep**, le **20/07/2011** à **20:40**

Non, la maîtresse m'importe peu, c'est de l'enfant qu'il s'agit, c'est lui qui souffre le plus de la situation.

Par **Domil**, le **21/07/2011** à **01:46**

Je parlais uniquement de la forme. Dire ça au juge peut laisser croire que votre seule motivation est la jalousie. Laissez votre avocat dire maitresse, vous dites "amie" et ne reprochez pas qu'il soit avec elle, mais qu'il ne soit pas avec son père

Par **milep**, le **21/07/2011** à **09:54**

Bonjour,
Enfin le problème n'est pas cette personne. Le problème est que mon fils souffre de la situation et que je souhaite en avoir la garde plutôt que la garde alternée qui n'offre aucune stabilité dans sa vie. Je propose à son père 1 WE sur2 et 1 mercredi sur 2.
J'espère passée en appel début septembre, comment puis-je préparer ce jugement au mieux afin de mettre toutes les chances de mon côté ?
Ma situation aujourd'hui : je retravaille depuis peu à côté de chez moi, à côté de la crêche et malheureusement aussi à côté de chez mon ex.mais avec le SMIG. Je suis bien logée. Mon fils ne manque de rien, il a un jardin. Il est heureux avec moi, c'est actuellement ma raison de vivre. Je suis bien sûr malheureuse de la situation, je ne pensais pas en arriver là. Merci de votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés